

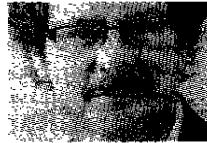
* LE SOLEIL, 31 août 2010, 21

Éditorial

La petite évasion

Pierre-Paul Noreau

ppnoreau@lesoleil.com



Le ministre Raymond Bachand a annoncé hier que le gouvernement allait déboursier 83 millions de dollars pour aider les restaurateurs à se plier aux nouvelles exigences de Revenu Québec. Bientôt obligatoires, les modules d'enregistrement des ventes seront fournis aux propriétaires de ces commerces et la majeure partie des frais d'intégration de ces nouveaux équipements aux systèmes électroniques en place sera remboursée.

Cette approche est équitable. Même si la restauration est depuis longtemps identifiée parmi les secteurs d'activités où l'évasion fiscale constitue un fléau, il ne faut pas conclure à la fraude généralisée.

La plupart des propriétaires d'établissement agissent sans

doute en honnêtes contribuables et n'ont aucune envie de mettre en péril leur réputation personnelle et celle de leur entreprise en se livrant aux entourloupettes comptables permettant de soustraire une partie de leurs revenus au fisc.

Il est donc normal que les restaurateurs n'aient pas à supporter l'acquisition des nouveaux équipements de surveillance qu'on leur impose. Il reste que le gouvernement évalue perdre quelque 400 millions \$ annuellement en raison de l'évasion fiscale dans ce seul secteur d'activités.

Aussi, tant mieux si l'étau se resserre autour de ceux qui s'adonnaient à la tricherie à grande échelle, forçant les autres à déboursier à leur place. Certains de ces filous de la table d'hôte doivent d'ailleurs commencer à jongler pendant la nuit avec l'idée de se dénoncer eux-mêmes. Peut-être ainsi pourraient-ils au moins se soustraire aux pénalités et aux poursuites qui pourraient découler d'une révision en bonne et due forme de leur dossier par les fonctionnaires de Revenu Québec ou de l'Agence du Revenu du Canada.

Il est évident qu'une fois le module d'enregistrement en fonction au plus tard en novembre 2011, certains vont subir des interrogatoires hautement susceptibles de les faire transpirer.

En coinçant les tricheurs, Revenu Québec rééquilibre le fardeau fiscal

Comment justifier une hausse substantielle des recettes alors qu'objectivement rien ne peut l'expliquer? Pourquoi par exemple le coût des intrants (pain, pommes de terre, viande, gaz naturel pour les cuisinières et les fourneaux, couverts jetables, etc.) est plus ou moins le même qu'avant, alors que le rendement, lui, devient tout à coup nettement plus intéressant?

Les fonctionnaires du fisc sont devenus des experts dans l'art de croiser les données des fichiers et d'en souligner les incongruités. Beaucoup de ceux qui mènent grand train de vie tout en affichant des salaires de misère ont ainsi dû passer à la caisse au cours des dernières années.

Voilà une recette éprouvée. N'était-ce pas en raison de ses fraudes fiscales que le gouvernement américain avait finalement réussi à mettre Al Capone à l'ombre?